



Communiqué de presse

Bruxelles, le 7 décembre 2018

KBC Groupe adopte les Principes UNEP FI pour une banque responsable

KBC est le premier organisme financier belge à annoncer son adhésion aux nouveaux principes UNEP FI.

En tant que membre de l'initiative financière du [Programme environnemental des Nations Unies](#), KBC sera le premier organisme au marché financier belge à appliquer les nouvelles directives pour une banque responsable. Ces directives ont été présentées par l'UNEP à Paris les 26 et 27 novembre. La cérémonie officielle de signature aura lieu en septembre 2019 au siège de l'ONU à New York, après quoi les Principes seront progressivement introduits.

KBC, comme beaucoup de ses pairs, joue un rôle central dans les économies et le tissu social où le groupe déploie ses activités. Inspirée et guidée par la demande croissante de ses clients en matière de développement durable dans une société en pleine mutation, KBC a adopté des politiques et des directives de développement durable à l'échelle du groupe, qui reflètent ce changement d'attitude et d'éthique majeur. L'adoption des Principes de l'UNEP FI s'inscrit dans le droit fil de la stratégie de durabilité bien établie de KBC.

Les principes de l'UNEP FI s'articuleront autour de six pôles principaux :

- l'alignement de la stratégie d'entreprise sur les objectifs fixés en matière de développement durable par les Nations unies, l'accord de Paris sur le climat et d'autres cadres pertinents ;
- accroître l'impact favorable de l'entreprise sur la société tout en réduisant son impact défavorable, et en gérant les risques pour les personnes et l'environnement ;
- un comportement responsable à l'égard des clients, qui favorisera une prospérité partagée pour les générations futures ;
- la consultation et l'engagement des parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs de la société ;
- l'application des Principes par le biais de la gouvernance, des objectifs et d'une culture de banque responsable ;
- la transparence et la responsabilité.

Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, est fier d'annoncer l'adhésion de KBC à ces Principes : « *Le développement durable fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Il garantit que nos principes et directives en matière de développement durable sont intégrés à l'ensemble de nos activités et ancrés dans tous les segments de notre organisation. Cela signifie également que nous pouvons améliorer l'impact positif de nos activités au jour le jour sur la société, tout en réduisant l'impact négatif en appliquant strictement nos principes directeurs, en surveillant activement notre propre empreinte écologique et en proposant activement un large éventail de possibilités d'investissement socialement responsable. Un comportement responsable, fondé sur l'intégrité et une saine prise de conscience des risques, constitue la base à long terme de notre approche en matière de durabilité. Afin de rester en phase avec les dernières connaissances et attentes de la société, nous avons depuis longtemps développé une tradition de communication ouverte et transparente en matière de développement durable à*

l'égard de toutes nos parties prenantes. Lorsque j'analyse les principes UNEF FI, je suis heureux de constater qu'ils reflètent clairement les éléments clés de notre vision de la durabilité ».

KBC Groupe SA
avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate
Porte-parole KBC Groupe
Tél. : + 32 2 429 85 45

Service presse
+32 2 429 65 01 Stef Leunens
+32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez l'authenticité de ce document sur
www.kbc.com/en/authenticity.

Les communiqués de presse KBC peuvent être
consultés sur www.kbc.com.
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Restez au courant de toutes les solutions
innovantes sur www.kbc.com/innovation.